



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

Rentrée scolaire 2022-2023

Gutt Bildung fir jiddereen

13 septembre 2022

CONTENU

I. MODERNISER L'ENSEIGNEMENT ET DIVERSIFIER L'OFFRE SCOLAIRE – UN APPRENTISSAGE ADAPTE AUX COMPETENCES DU 21 ^E SIECLE	6
Le plan d'études 2025	6
Refonte des livres scolaires de français, allemand et mathématiques à l'enseignement fondamental	7
Français au cycle 4. Salut, c'est à toi !	7
Développement de nouveaux matériels en mathématiques et en allemand	7
Nouveau matériel Vie et société au cycle 4	8
Modernisation à l'enseignement secondaire : nouvelles sections	8
Section N - Entrepreneuriat, finance, marketing	8
Section P – Psychologie, pédagogie et sciences humaines	9
« Digital sciences » généralisé en 7 ^e	9
Cours d'initiation à la langue anglaise	9
Formations nouvelles et renouvelées à la formation professionnelle	9
Skills Academy – apprendre autrement	10
Nouvelles offres internationales.....	10
Sixième école européenne publique Gaston Thorn	10
Bac international francophone au Lycée Mathias Adam (LMA).....	10
Trouver sa voie	10
Documenter la diversité de l'offre scolaire au secondaire	10
Deuxième édition de la YEP Schoulfoire du 24 au 26 avril 2023	11
II. GARANTIR UN ACCÈS EQUITABLE A UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ.....	11
Projet pilote d'alphabétisation en français dans quatre écoles.....	11
L'aide aux devoirs à domicile (Hausaufgabenhëllef).....	11
Obligation scolaire à 18 ans.....	12
Centres d'apprentissage alternatifs pour les jeunes en difficultés	12
Accueil des élèves nouvellement arrivés : vers une meilleure intégration scolaire.....	12
III. BIEN-ÊTRE, INCLUSION, AIDE ET ASSISTANCE	13
La protection et l'assistance inscrites dans la loi	13
Le dispositif bientraitance dans les lycées.....	13
Déjà plus de 250 secouristes pour veiller à la santé mentale des lycéens	13
Promotion de l'inclusion scolaire dans l'enseignement secondaire	14
Personnel éducatif et psycho-social : un accord qui contribue à une école plus inclusive.....	14
IV. SOUTENIR LES PARENTS ET STIMULER LE POTENTIEL DES ENFANTS.....	15
Gratuité des maisons relais	15
Gratuité des repas.....	15
Hausaufgabenhëllef	15
Gratuité de l'enseignement musical	15
Eltereforum	16
V. VALORISATION DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION	17
Accès à la fonction d'enseignant	17
Trois nouveaux masters à l'Uni.lu.....	17
Des formations professionnelles créées ou adaptées pour répondre aux besoins du terrain.....	18
Grand succès pour le DAP Education	18
DAP Auxiliaire de vie	18
Passerelle des Sciences sociales vers la formation de l'éducateur	18

L'ENAD et le LTPES à Belval	18
Formation au leadership pédagogique à IFEN	18
Soutien et accompagnement du personnel de l'Éducation nationale.....	19
VI. LIFELONG LEARNING : APPRENDRE ET SE DÉVELOPPER À TOUS LES ÂGES DE LA VIE	19
UNIPOP.....	19
École 42 au sein du Digital Learning Hub.....	19
La formation professionnelle continue.....	20
VII. PROMOTION DE LA LANGUE LUXEMBOURGEOISE	20
Plan d'action pour la langue luxembourgeoise	20
Exposition « Lëtzebuenger Sprooch ».....	20
Léier Lëtzebuergesch Online.....	20
Une nouvelle édition du Reenert pour son 150^e anniversaire.....	21
VIII. LA PARTICIPATION AU CŒUR DU SYSTEME ÉDUCATIF	21
Élections des représentants des parents d'élèves	21
Élections des comités d'élèves et première Semaine de la démocratie et de la citoyenneté	21

Rentrée scolaire 2022-2023

Gutt Bildung fir jiddereen - Une éducation de qualité pour tous

Ces dernières années, l'Éducation nationale a été renforcée par de nombreux développements et modernisations. La poursuite de ces efforts doit avant tout se concentrer sur les besoins et aspirations de nos enfants et de nos jeunes. Nous devons donc continuer à investir dans la qualité de l'offre et adapter l'éducation aux besoins et aux compétences requises au 21^e siècle.

Toutefois, l'éducation ne se concentre pas uniquement sur l'école : toutes les structures et tous les programmes tant de l'éducation formelle que de l'éducation non formelle doivent être renforcés et développés au même titre. Tous les acteurs, que ce soient les parents, les enseignants ou les éducateurs, jouent un rôle important afin d'offrir les meilleures chances de réussite à tous les enfants et jeunes.

Une éducation de qualité pour tous - un paysage éducatif moderne qui permet à chacun de réussir

En toutes circonstances, les améliorations recherchées doivent refléter l'hétérogénéité de notre société, qu'il s'agisse du parcours scolaire dans les écoles à programmes luxembourgeois ou dans les écoles publiques à programmes européens ou internationaux.

Pour offrir une éducation de qualité pour tous, de la petite enfance à l'éducation des adultes, tout en tenant compte des évolutions de la société, nous poursuivons la modernisation et le développement de l'offre éducative. Par la création de nouveaux programmes et supports ainsi que de nouvelles disciplines nous continuons à nous adapter à la diversité de la population scolaire.

Nous apportons également une valeur importante à la diversité sociale et culturelle dans le développement de nouveaux programmes et formations, comme l'alphabétisation en français.

Une éducation de qualité – accessible à tous

Nous devons cependant tout mettre en œuvre pour garantir que chacun ait un accès égal à cette offre plus vaste et diversifiée. Avec la gratuité des structures d'éducation et d'accueil et des repas ainsi qu'une aide aux devoirs accessible à tous, nous soulagerons davantage les familles tout en atténuant les inégalités sociales.

Pour renforcer l'égalité des chances dans toutes les situations de vie, nous prolongerons l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 18 ans et nous mettrons en place des centres d'apprentissage alternatifs pour les jeunes en situation de difficultés ou de décrochage scolaire.

Une éducation de qualité - du personnel valorisé et bien formé

Au final, offrir une éducation de qualité nécessite du personnel bien formé dans tous les domaines. Pour relever les défis des métiers d'enseignant et d'éducateur, nous continuons à développer différents parcours d'entrée.

Nous nous engageons aussi dans la promotion des métiers de l'éducation en créant des débouchés professionnels et de nouveaux masters pour l'enseignement à l'Université du Luxembourg.

Être enseignant ou éducateur signifie se former en continu aux nouvelles méthodes d'apprentissage et faire face aux défis d'une société qui évolue. Le bien-être du personnel de l'Éducation nationale est un facteur essentiel de son engagement quotidien. Dans ce sens, l'Institut de formation de l'Éducation nationale étend son offre de formations pour les cadres de l'enseignement.

I. MODERNISER L'ENSEIGNEMENT ET DIVERSIFIER L'OFFRE SCOLAIRE – UN APPRENTISSAGE ADAPTÉ AUX COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

L'école doit prendre en compte les transformations de son environnement et fournir aux enfants et aux jeunes les compétences nécessaires pour réussir dans la vie et dans le monde professionnel. L'enseignement au Luxembourg est un enseignement moderne, à la hauteur des compétences requises dans une société moderne : au cours des dernières années, les programmes et le matériel pédagogique ont été modernisés en continu, de nouvelles disciplines ont été créées, les espaces d'apprentissage alternatifs se sont multipliés. Les équipes du SCRIPT¹ s'investissent pour actualiser et moderniser les contenus et les supports de cours adéquats.

La modernisation en quelques chiffres :

- Depuis 2017, le SCRIPT a développé, à la demande des commissions des programmes de l'enseignement secondaire, 165 supports de cours et les a mis à disposition sous format numérique.
- À l'enseignement fondamental, il a publié un total de 1.086 titres de livres et supports pédagogiques, dont environ 10 % étaient des éditions nouvelles ou révisées.
- À l'enseignement secondaire, 193 titres de manuels scolaires ont été publiés, dont plus de 25 % étaient des publications nouvelles ou révisées.
- Au cours de la même période, le SCRIPT a produit et publié 228 imprimés divers (livres, brochures, flyers, etc.).
- Une nouvelle plateforme www.heydoo.lu, lancée en 2022, regroupe 577 articles différents et les met à la disposition des élèves, des parents et des enseignants.

Le plan d'études 2025

L'actuel plan d'études de l'enseignement fondamental remonte à 2011. Les quelques adaptations ponctuelles ne reflètent pas les nombreux efforts entrepris ces dernières années dans la refonte de l'enseignement, des programmes et des contenus pédagogiques. L'enseignement des compétences du 21^e siècle doit se retrouver dans un plan d'études « moderne » qui corresponde à l'école d'aujourd'hui. Adapter le plan d'études en profondeur est actuellement une évidence pour tous les acteurs de l'école fondamentale.

Le rapport de l'Observatoire national de la qualité scolaire souligne d'ailleurs l'importance d'inscrire les compétences clés du 21^e siècle dans les curricula scolaires². Le plan d'études 2025 est donc un premier pas important visant les disciplines spécifiques au 21^e siècle telles que les compétences numériques et des thématiques interdisciplinaires qui revêtent une grande importance pour la société (environnement et développement durable, vivre ensemble dans une société multiculturelle, médias et esprit critique, créativité, etc.).

Le plan d'études 2025 résultera d'une démarche participative associant tous les acteurs principaux.

Dès 2019, les sept commissions nationales des programmes de l'enseignement fondamental ont entamé les premières discussions en vue d'un nouveau plan d'études.

¹ Le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques est une entité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

² Observatoire national de la qualité scolaire. (2020) Rapport thématique - Le rôle de l'éducation dans la préparation des jeunes aux défis du 21^e siècle. Luxembourg.

2021-2022 fut une année d'intenses échanges entre parties prenantes, comme 2022-2023 le sera aussi. Enseignants des écoles fondamentales, des centres de compétences, des lycées, directions, Conseil supérieur de l'Éducation nationale, représentants des parents, syndicats, Université du Luxembourg, élèves de cycles 3 et 4, etc. : le processus de consultation est large, organisé autour du travail des sept commissions nationales des programmes et coordonné par la Division du développement du curriculum du SCRIPT. Les rapports des nombreux ateliers sont publiés sur https://www.curriculum.lu/PE_index.

En 2021-2022, la vision commune, le plurilinguisme, les transitions à l'école furent les thèmes étudiés et discutés ; en 2022-2023, l'évaluation, la transversalité des enseignements, les liens entre éducation formelle et éducation non formelle, seront au centre des débats.

Une synthèse reprendra les idées principales et le consensus issus de l'étape consultative. Elle servira de base à l'élaboration du nouveau plan d'études, qui devra être finalisé à la rentrée de septembre 2025. La prochaine période de législature sera par conséquent consacrée à une révision fondamentale des programmes sur base de ce plan d'études.

Refonte des livres scolaires de français, allemand et mathématiques à l'enseignement fondamental

La modernisation du système scolaire repose sur l'ambition de procéder à une mise à jour régulière des principaux livres scolaires. Pour le français, le nouveau matériel est prêt pour la rentrée 2022-2023 tandis que pour les mathématiques et l'allemand, la refonte des livres se trouve en phase conceptuelle.

Français au cycle 4. « Salut, c'est à toi ! »

En 2018, un processus de refonte des livres scolaires en français a été entamé. Le français, un des éléments du multilinguisme qui caractérise notre pays, fait partie de notre identité. Sa maîtrise est indispensable sur le marché du travail, comme dans la vie privée des résidents ; c'est un instrument de communication incontournable au quotidien.

La population scolaire luxembourgeoise se distingue par des situations linguistiques très différentes. Si, pour certains enfants, le français est la première langue étrangère, pour d'autres, il est la langue maternelle, pour d'autres encore, il représente une troisième ou une quatrième langue étrangère.

Le ministère a pris en compte la réalité vécue au quotidien dans les classes de l'enseignement fondamental en mettant en place une approche pour un apprentissage progressif et cohérent du français, dès le plus jeune âge et à travers l'ensemble du système éducatif.

Après « Salut, c'est parti ! » (cycle 2) et « Salut, c'est magique ! » (cycle 3), maintenant le dernier tome de la série, « Salut, c'est à toi ! » : tous les cycles bénéficient désormais du nouveau matériel. Cette méthode de français dynamique, ludique et active s'appuie au cycle 4 sur 10 livres thématiques abordant des sujets proches du vécu des élèves (les activités de vacances, le bien-être, les animaux, le temps qui passe, les mystères, les sciences, les rêves, l'actualité...). Chaque livre incite les élèves à s'immerger dans la langue française et à prendre plaisir à l'utiliser dans des activités orales et écrites très variées.

Plus sur <http://www.efrancais.lu/>

Développement de nouveaux matériels en mathématiques et en allemand

En parallèle, le SCRIPT est en train de conceptualiser une nouvelle série de manuels scolaires pour l'apprentissage des mathématiques et de l'allemand. L'objectif est de repenser, encore pendant

cette période législative, toutes les matières principales de l'école fondamentale, de les développer avec les enseignants et de les introduire sur le terrain successivement à partir de septembre 2024. Pour la rentrée 2024-2025, une première série de nouveaux matériels sera publiée.

Nouveau matériel Vie et société au cycle 4

En 2016-2017, le cours commun Vie et société avait remplacé les cours d'instruction religieuse et morale et de formation morale et sociale. Le développement de l'esprit critique est indispensable afin que les élèves deviennent des citoyens ouverts, respectueux des différentes croyances et convictions dans notre société pluraliste et complexe.

Pour cette rentrée, du nouveau matériel pédagogique est mis gratuitement à la disposition des enseignants. Il est conçu de manière modulaire, de sorte que l'enseignant peut composer des thèmes à partir de différents matériaux. Il favorise un enseignement orienté vers l'action et centré sur l'élève.

Plus sur <https://www.heydoo.lu/lu/taxonomy/term/599>

Modernisation à l'enseignement secondaire : nouvelles sections

Les investissements dans la diversification de l'offre existante n'ont cessé ces dernières années. Outre la modernisation de sections existantes, des sections complètement nouvelles seront aussi créées. De la même façon que fut créée en 2017 la Section I – informatique et communication, introduite dans quatre lycées du pays, est lancée à la rentrée scolaire 2022-23 la section N Entrepreneuriat, finance, marketing à l'École de Commerce et de Gestion - School of Business and Management, suivie l'année prochaine par la Section P Psychologie, pédagogie et sciences humaines.

Section N - Entrepreneuriat, finance, marketing

Proposée à partir de septembre par l'École de Commerce et de Gestion - School of Business and Management, la section Entrepreneuriat, finance et marketing accueille les élèves ayant réussi une 4^e classique, intéressés par le secteur de la finance.

Le secteur financier est un des piliers de l'économie luxembourgeoise qui offre de nombreux débouchés professionnels et opportunités de spécialisation. Les élèves de la nouvelle section profiteront de la proximité des acteurs et des institutions de la place financière. La nouvelle section les prépare parfaitement à la demande de compétences entrepreneuriales, à savoir l'esprit d'équipe, l'esprit d'initiative, la créativité, la prise de responsabilité, le raisonnement logique, la résolution de problèmes et les activités entrepreneuriales.

Elle les prépare aux études universitaires, notamment en management, management international, entrepreneuriat, finance, marketing et sciences des données. Elle amène l'élève à acquérir un ensemble d'outils scientifiques destinés à étudier et à comprendre le fonctionnement des entreprises et des marchés sur lesquels elles sont actives.

Section P – Psychologie, pédagogie et sciences humaines

L'idée de la création d'une nouvelle section P est étroitement liée au fait qu'à l'heure actuelle il y a un manque à l'enseignement secondaire classique dans ces domaines. On constate en effet un nombre croissant d'élèves qui s'intéressent à ces matières dans les établissements secondaires. Le public cible de cette nouvelle offre scolaire vise donc les élèves envisageant d'entreprendre des études préparant au secteur de l'éducation au sens large. La section P permettra un accès aux études universitaires, notamment en sciences sociales, humaines et naturelles.

L'accent sera mis sur les matières relevant des sciences naturelles et sociales, à savoir la biologie humaine, la psychologie du développement, la pédagogie. Les mathématiques devraient permettre aux élèves d'acquérir des compétences en matière de statistiques et de science des données.

La Section P sera lancée à la rentrée 2023-2024.

Digital sciences généralisé en 7^e

18 lycées pilotes ont introduit à la rentrée 2021-2022 le cours de *Digital sciences* dans les classes de 7^e classiques et générales. À partir de la rentrée 2022-2023, le cours est offert dans toutes les classes de 7^e alors que la phase pilote se poursuit dans les classes de 6^e des lycées pionniers. À l'horizon 2024-2025, toutes les classes de 7^e, de 6^e et de 5^e bénéficieront du cours en sciences digitales.

Cours d'initiation à la langue anglaise

À partir de la rentrée 2022-2023, une nouveauté élargira les options à la voie de préparation de l'enseignement secondaire général. En effet, les élèves pourront opter pour un cours d'initiation à la langue anglaise dans le cadre de la branche Culture générale (CULGE) à partir de la 6^e.

Formations nouvelles et renouvelées à la formation professionnelle

La formation professionnelle initiale poursuit son mouvement de modernisation, de digitalisation et d'adaptation à la transition écologique à travers la mise à jour, voire la refonte des programmes. C'est le cas p.ex. du **diplôme de technicien Administration et commerce**. Ce diplôme vise à générer des compétences afin de pouvoir effectuer de manière autonome tous les travaux administratifs d'une entreprise tels que la correspondance, la facturation, la comptabilité, la gestion du personnel, etc. Cette réforme s'appuie, entre autres, sur une étude de marché auprès des entreprises formatrices.

Des groupes de travail et des équipes curriculaires s'attellent également à concevoir de toutes nouvelles formations telles que le diplôme de technicien Électromobilité, le diplôme d'aptitude professionnelle Gardiennage, le diplôme d'aptitude professionnelle Tatouage.

Les formations initiales ci-dessous vont démarrer dès septembre 2022.

Offert dans toutes les régions du pays, le **DAP Electro-technologies** donne accès à un secteur créateur d'emploi : entreprises du secteur énergétique, des communications ; entreprises spécialisées dans les installations électriques industrielles, actives dans le secteur de l'automatisation, des énergies renouvelables et de l'électromobilité.

Le **DT Tourisme et communication** de l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg conduit les élèves à une vie active auprès d'opérateurs privés (compagnies aériennes, agences de voyages, tour-opérateurs) nationaux et internationaux ou publics (État, régions, communes ou autres organismes) au Luxembourg ou à l'étranger. Ils pourront aussi poursuivre des études techniques supérieures ou accéder à l'enseignement secondaire général en gestion.

Avec le **DT Horticole en paysagisme** du Lycée technique agricole, les jeunes pourront concevoir les espaces verts de demain, planifier des jardins et des plantations à l'aide d'outils digitaux et accéder à des postes à responsabilité (chef d'équipe ou de projet).

À noter également la création cette rentrée du **DAP Éducation - agent socio-pédagogique** (voir page 18).

Skills Academy – apprendre autrement

En avril 2023, le SCRIPT lancera la Skills Academy, une équipe chargée de promouvoir la participation des élèves aux concours, en soutenant les écoles au niveau local et les organisateurs de concours au niveau national. Elle organisera également ses propres concours, facilitera la participation des jeunes aux compétitions internationales et encouragera l'organisation de telles compétitions au Luxembourg.

Nouvelles offres internationales

Sixième école européenne publique Gaston Thorn

L'École internationale Gaston Thorn (EIGT) ouvre ses portes aux élèves le 15 septembre 2022 à Luxembourg-Ville. Elle est la sixième école européenne publique au Luxembourg. Elle accueille 139 élèves au primaire sur le site de Cessange et 174 élèves au secondaire, au Geesseknäppchen, répartis en trois sections linguistiques – francophone, germanophone et anglophone. À terme, l'école intégrera un bâtiment définitif dans le quartier du Limpertsberg.

Bac international (BI) francophone au Lycée Mathias Adam (LMA)

Le LMA, situé à Lamadelaine et Differdange, devient le premier établissement scolaire à offrir la filière internationale francophone du BI dans le sud du pays, en complément du Lycée technique du Centre, à Luxembourg-Ville. En septembre 2022, les élèves sont accueillis en 4^e internationale. En septembre 2023, seront offertes en plus les classes internationales de 3^e et également de 7^e. À la rentrée 2024, s'ajouteront les classes de 6^e et 2^e. En 2025-2026, toutes les classes de la 7^e à la 1^e seront proposées.

Trouver sa voie

Le site d'orientation menschoul.lu s'enrichit en octobre d'un simulateur permettant à l'élève de s'informer sur les critères de promotion de la voie qu'il pense suivre après une 5^e de l'enseignement secondaire général ou une 4^e de l'enseignement secondaire classique. L'élève peut également sélectionner des disciplines, entrer ses résultats scolaires et le simulateur propose alors les formations possibles.

Documenter la diversité de l'offre scolaire au secondaire

Au cours des prochains mois, le ministre Claude Meisch et ses collaborateurs se rendront dans les différents lycées du pays afin de prendre connaissance de leurs offres scolaires dans toutes leurs spécificités. Ce sera l'occasion de mettre en valeur le profil propre à chaque établissement, une aide supplémentaire aux jeunes dans leur parcours d'orientation.

Deuxième édition de la YEP Schoulfoire du 24 au 26 avril 2023

Quelque 12 000 visiteurs ont afflué à la première Foire de l'éducation Youth - Education - Professions en mai 2022. L'édition 2023 aura de nouveau lieu à Luxexpo. Jeunes et familles pourront y trouver :

- les stands des lycées du Luxembourg ;
- des ateliers créatifs et des ateliers de découverte des professions et métiers;
- le stand du ministère, ses services, ses administrations publiques et ses projets ;
- le Léierplazendag, bourse aux contrats d'apprentissage ;
- une arène Junior Skills (différentes compétitions où le public est convié à participer, seul ou en classe : concours de robotique, expérimentations en chimie et biologie, improvisation, parcours d'adresse à vélos, etc.).

II. GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

Une **éducation de qualité pour tous** ne peut être assurée que si l'on met l'enfant et le jeune au centre de nos préoccupations. Avec ses besoins et ses compétences. Une éducation de qualité est une éducation holistique de l'enfant : une éducation formelle et non formelle ainsi qu'une éducation en famille, avec des amis et lors d'activités de loisirs.

Offrir à chaque enfant un accès à l'éducation non formelle complète son droit à l'éducation formelle, incontesté depuis longtemps, et augmente ses chances d'avenir.

Projet pilote d'alphabétisation en français dans quatre écoles

Offrir aux enfants un accès à une éducation de qualité signifie aussi tenir compte de leur situation linguistique. Voilà pourquoi le ministère lance à la rentrée scolaire un projet-pilote dans quatre écoles fondamentales (Larochette, Nelly Stein à Schifflange, Deich à Dudelange et Oberkorn à Differdange) permettant aux élèves d'apprendre à lire et à écrire en français. Au cours du cycle 1, l'opportunité d'une alphabétisation en français est abordée avec les parents par les enseignants. La décision finale appartient aux parents.

Pour les élèves alphabétisés en français, les rôles du français et de l'allemand sont inversés par rapport aux élèves alphabétisés en allemand : le français est la première langue écrite et parlée, l'apprentissage de l'allemand oral commence au cycle 2 et l'apprentissage de l'allemand écrit est introduit au cycle 3.1. Il est possible de proposer les deux alphabétisations dans une même classe, en séparant les élèves uniquement pour les leçons liées à la langue.

En 2022-2023, à Schifflange, l'alphabétisation en français est proposée dans une classe de la première année du cycle 2. Dans les trois autres communes, le projet pilote démarre dans une classe du cycle 1.

L'aide aux devoirs à domicile (Hausaufgabenhëllef)

À la rentrée 2022-2023 un nouveau dispositif d'aide aux devoirs à domicile (*Hausaufgabenhëllef*) est offert dans toutes les structures d'éducation et d'accueil (maisons relais, assistants parentaux) avec l'objectif de renforcer les enfants, de soulager les familles, et de mettre les partenaires en réseau. Les enfants qui n'ont pas d'endroit où faire leurs devoirs en toute

tranquillité à la maison ou pour lesquels la barrière linguistique ne permet pas l'aide des parents, ne doivent pas être désavantagés dans leur parcours scolaire. Durant l'année scolaire les écoles, les structures d'éducation et d'accueil et les parents seront accompagnés pour mettre en œuvre ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

Grâce à un nouvel outil, le *E-Bichelchen* (journal de classe digital), les parents, l'enseignant et l'éducateur peuvent échanger sur les devoirs à domicile de l'enfant.

Obligation scolaire à 18 ans

La future loi sur le droit à l'enseignement et l'obligation scolaire prévoit d'augmenter l'âge de l'obligation scolaire de 16 à 18 ans. En effet, le décrochage scolaire persiste au Luxembourg et plus d'un tiers des décrocheurs sont âgés de 16 à 18 ans. Le marché du travail est quant à lui de plus en plus exigeant et les employeurs recherchent toujours davantage de personnes qualifiées. Repousser le moment de quitter l'école permettra de contribuer à la prévention du décrochage scolaire et à l'insertion future dans le monde professionnel, grâce à de nouveaux projets, tels que des structures alternatives de scolarisation. C'est pour laisser le temps de développer ceux-ci que l'obligation scolaire à 18 ans n'entrera en vigueur que trois ans après la publication de la loi.

Centres d'apprentissage alternatifs pour les jeunes en difficultés

Un projet pilote associant le ministère, des lycées et des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) vise à créer des centres d'apprentissage alternatifs. Ces centres doivent permettre à des jeunes en situation de difficultés ou de décrochage scolaires de se voir certifier officiellement des compétences acquises, alors qu'ils n'ont pas encore obtenu le diplôme final. Les programmes de formation dans les CISP doivent donc s'appuyer sur les programmes réguliers et le lycée partenaire du CISP réaliser l'évaluation.

Grâce à la certification partielle, le jeune qui réintègre une formation peut se voir dispenser de la participation aux cours y correspondant, libérant ainsi du temps pour se réadapter à l'école. Celui qui ne se sent pas prêt à retourner à l'école, peut néanmoins faire la preuve auprès d'un employeur potentiel des compétences acquises au cours de son passage dans le CISP. La certification partielle participe aussi de la reconnaissance dont ont grand besoin ces jeunes à la trajectoire accidentée.

Accueil des élèves nouvellement arrivés : vers une meilleure intégration scolaire

Afin de systématiser et d'améliorer les procédures d'accueil et d'orientation des élèves étrangers, un Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA), bénéficiant de sa propre base légale, sera prochainement créé, remplaçant l'actuel Service de la scolarisation des enfants étrangers du ministère (SECAM). Le projet de loi afférant a été adopté par le Conseil de gouvernement le 22 juillet.

Le SIA assurera une prise en charge holistique de l'élève : ce ne seront plus ses seules compétences en langues qui seront considérées dans son orientation, mais toutes ses compétences, ainsi que ses aspirations et le projet de vie de la famille.

Un conseil consultatif scientifique sera constitué. Il suivra l'évolution dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des élèves, avisera la stratégie nationale mise en œuvre et identifiera les besoins en recherche.

Cette restructuration de l'accueil des élèves nouvellement arrivés aidera à réduire l'impact des origines sociales ou culturelles sur leurs performances scolaires et à valoriser leur bagage personnel.

III. BIEN-ÊTRE, INCLUSION, AIDE ET ASSISTANCE

Le bien-être des enfants et des jeunes préoccupe le ministère, de façon encore plus prégnante depuis la pandémie de la COVID-19 qui avait bouleversé la vie des familles. La guerre en Ukraine risque elle aussi de porter ses effets indirects sur les générations nouvelles, déjà parfois touchées par l'éco-anxiété. Le bien-être de la jeunesse demande que soient prises en compte les situations particulières, qu'elles relèvent de besoins spécifiques, de parcours migratoires pour certains traumatisants ou de difficultés personnelles et familiales, ou tout simplement de la parentalité.

La protection et l'assistance inscrites dans la loi lycées

La future loi modifiant la loi sur l'organisation des lycées consacre la centralité de la notion de protection des élèves. En effet, elle prévoit l'ajout d'un article dédié à la bientraitance en milieu scolaire. Les lycées vont devoir garantir que la bienveillance et le respect d'autrui sont appliqués par tous. Le Service psycho-social et d'accompagnement scolaires de chaque lycée, en plus de ses missions actuelles, fera office de service de protection des droits des élèves victimes de (cyber)harcèlement ou de tout autre comportement toxique : il leur apportera son soutien pour faire valoir leurs droits et documentera les situations d'abus.

Le soutien et l'accompagnement des élèves seront renforcés par la création, inscrite dans le même avant-projet de loi, dans chaque lycée, d'un département éducatif et psycho-social qui réunira, sous la direction d'un chef de département : le service psycho-social et d'accompagnement scolaires ; le service socio-éducatif ; l'équipe de soutien pour enfants à besoins spécifiques ; la cellule d'orientation et d'intégration scolaires ; et, s'il y a lieu, l'internat.

Le dispositif bientraitance dans les lycées

Afin de rendre transparentes et compréhensibles les procédures de gestion des situations de violence dans les établissements scolaires, un dispositif bientraitance a été élaboré par le Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS). Ce dispositif de prévention permet aux élèves de révéler aisément et en toute sécurité des violences, dont ils seraient victimes ou témoins. Il vise une prise en charge rapide des victimes et une réponse adaptée aux auteurs. Il prévoit un protocole de traitement des révélations de harcèlement et cyberharcèlement pour les professionnels de la communauté scolaire. Une campagne cet automne informera les jeunes et les parents sur leurs droits et les personnes ressources qui peuvent protéger et soutenir en cas de difficultés personnelles et relationnelles.

Déjà plus de 250 secouristes pour veiller à la santé mentale des lycéens

Parce que la santé mentale des élèves concerne toute la communauté scolaire, le CePAS propose depuis 2020-2021, en collaboration avec la Ligue luxembourgeoise d'hygiène mentale, des formations aux premiers secours en santé mentale à tous les professionnels des lycées. Les participants apprennent à reconnaître les signes et symptômes précoces des difficultés psychiques, à les aborder sans jugement et à encourager les jeunes concernés à rechercher une aide professionnelle adaptée.

À ce jour, 251 secouristes ont été formés dans 23 lycées différents. Huit lycées ont commandé la formation pour un groupe multiprofessionnel de leur établissement. Une dizaine d'instructeurs ont

également été formés, et d'autres le seront cette année, ce qui va accélérer l'atteinte du double objectif fixé pour 2025 : avoir formé 10 % du personnel des lycées et disposer d'un personnel formé dans chaque lycée.

Promotion de l'inclusion scolaire dans l'enseignement secondaire

L'inclusion doit être encouragée et facilitée dans l'ensemble du système scolaire. Installées depuis longtemps dans le paysage du fondamental, les équipes de soutien des élèves à besoins (ESEB) se généralisent désormais aussi dans les lycées. 37 lycées publics (sur 39) ont déjà été renforcés en ressources humaines (100 postes équivalents temps plein à ce jour) pour créer leur ESEB.

Afin de renforcer l'identité et la visibilité des ESEB de l'enseignement secondaire, un article leur sera consacré dans la loi sur les lycées et une campagne de sensibilisation grand public sur l'inclusion lancée en 2023.

La collaboration entre les ESEB des différents lycées va s'intensifier grâce à des échanges et des journées pédagogiques organisés au niveau national.

Personnel éducatif et psycho-social : un accord qui contribue à une école plus inclusive

Suite à la modification de plusieurs lois, la mise en œuvre de l'accord, visant à assurer la qualité et le volume des services offerts par le personnel éducatif et psycho-social et à apporter un certain nombre d'adaptations et de précisions à leurs tâches, a été finalisée pour la rentrée scolaire 2022-2023. L'accord vise à créer une école plus inclusive, un meilleur encadrement des élèves à besoins spécifiques et en même temps à remplir la mission de l'école en général, qui est de renforcer les enfants et les jeunes. L'accord pose en outre une bonne base pour le développement des services éducatifs et psycho-sociaux à l'avenir.

Sont concernés : les éducateurs gradués, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens et autres professionnels qui travaillent dans les centres compétences, les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB), les services socio-éducatifs des lycées (SSE), les Services de psychologie et d'accompagnement scolaires (SePAS), les cellules d'orientations dans les lycées ou les internats, entre autres.

IV. SOUTENIR LES PARENTS ET STIMULER LE POTENTIEL DES ENFANTS

Chaque enfant au Luxembourg a droit à une éducation de qualité. C'est ainsi que nous pouvons offrir à tous des chances d'avenir équitables. À l'école, c'est le cas depuis longtemps. La même chose doit à présent s'appliquer à l'éducation non formelle, qui contribue elle aussi de façon déterminante au développement des enfants et des jeunes.

Le développement des enfants est mu par leur curiosité, leur créativité, leur plaisir de jouer et d'apprendre ainsi que par leur quête d'un sens et d'une signification dans le monde.

Le potentiel de chaque enfant est immense, il n'attend que d'être éveillé. Le temps de l'éducation non formelle dans les structures d'accueil est propice à cet éveil. Il est un élément essentiel de l'épanouissement de l'enfant et doit être accessible sans obstacle financier.

Les arts et la culture sont des ressources particulièrement importantes dans ce processus. Les enfants doivent pouvoir accéder à l'enseignement de la musique, de la danse et des arts de la parole, quel que soit le revenu familial.

Gratuité des maisons relais

À partir de la rentrée, l'accueil dans les structures d'éducation non formelle et chez les assistants parentaux devient gratuit pendant les semaines d'école, de 7h00 à 19h00, pour les enfants scolarisés à l'enseignement fondamental (à compter de l'obligation scolaire). Durant les semaines de vacances et hors ces horaires, c'est le barème du CSA qui s'applique.

Gratuité des repas

Pendant les semaines d'école, les repas de midi sont aussi gratuits pour tous les enfants soumis à l'obligation scolaire. Pendant les vacances, la gratuité des repas est réservée aux familles disposant d'un revenu inférieur à deux fois le salaire social minimum. Pour les autres familles, c'est le barème du CSA qui s'applique.

Hausaufgabenhëllef

Une *Hausaufgabenhëllef* (aide aux devoirs à domicile) est également offerte dans toutes les structures d'éducation et d'accueil et chez les assistants parentaux. Grâce à un *E-Bichelchen* (journal de classe digital), les parents, l'enseignant et l'éducateur peuvent échanger sur les devoirs à domicile de votre enfant.

Gratuité de l'enseignement musical

À partir de 2022-2023, une grande partie des cours de l'enseignement musical sont gratuits afin de les rendre accessibles à tous les enfants et jeunes et ainsi développer et cultiver chez eux la connaissance et le goût de la musique, de la danse et des arts de la parole. La gratuité porte sur le niveau inférieur, soit au minimum les quatre premières années de cours, à condition d'avoir moins de 18 ans.

Pour les cours non gratuits, les frais d'inscription aux cours (minerval) sont plafonnés à 100 EUR par branche, aussi pour les adultes, afin de réduire les différences entre communes et garantir ainsi l'égalité des apprenants, quel que soit leur lieu de résidence.

Quand la gratuité ne s'applique pas, les familles aux revenus modestes sont désormais remboursées de la totalité du minerval. Pour les familles dont le revenu dépasse le seuil fixé, une graduation est mise en place afin qu'elles puissent bénéficier d'un remboursement partiel. La limite d'âge pour le remboursement est quant à elle étendue de 14 à 18 ans.

Eltedeforum

Les forums parentaux sont des lieux d'échange, d'information et d'accompagnement pour tous les parents. Il s'agit d'espaces de rencontre accueillants où les parents sont soutenus et renforcés dans toutes les dimensions de leur parentalité.

Une enquête menée en 2021 auprès de professionnels du secteur de l'enfance et de la jeunesse et une enquête auprès de parents en 2022 ont confirmé l'intérêt pour ce type de service.

Les forums parentaux s'adressent aux parents à partir de la grossesse et durant toutes les étapes que parcourent leurs enfants.

En collaboration avec leurs partenaires, ils proposent une offre de qualité sous forme de rencontres entre parents, d'activités parents-enfants, de soirées thématiques, de cours autour de la parentalité et de campagnes d'information.

Les forums parentaux seront implantés dans 15 régions du pays d'ici la rentrée scolaire 2023-2024. Ils seront encadrés par des coordinateurs régionaux qui mettront en place une offre en étroite collaboration avec les acteurs de la région (communes, écoles, maisons relais, crèches, associations etc.). L'offre est pilotée par le service *Eltedeforum* du ministère, lequel se compose d'une équipe multidisciplinaire.

Les premiers forums parentaux ouvriront leurs portes en octobre 2022 (Marnach, Niederanven et Luxembourg).

V. VALORISATION DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

Le personnel de l'éducation joue un rôle primordial pour réaliser une **éducation de qualité pour tous**. Sans moyens humains, la diversification de l'offre scolaire, l'encadrement des enfants à besoins spécifiques, les investissements dans le bien-être et les efforts en matière de formation continue, seraient sans valeur.

Les enseignants et les éducateurs jouent un rôle-clé dans le développement et l'épanouissement des enfants et des jeunes. Ils doivent pouvoir se sentir préparés, renforcés et épaulés dans leurs responsabilités quotidiennes exigeantes. Car s'il faut tout un village pour élever un enfant (proverbe africain), il faut toute une communauté scolaire et éducative pour guider un élève dans ses apprentissages. Le ministère entreprend en 2022-2023 plusieurs actions pour valoriser les métiers de l'éducation. Il organisera notamment deux campagnes de promotion de l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale.

Accès à la fonction d'enseignant

Le recrutement de personnel par le biais de la formation « *Quereinsteiger* » a montré que le métier d'enseignant reste une profession attractive. Pas uniquement pour les jeunes titulaires d'un bachelor en sciences de l'éducation, mais aussi pour les détenteurs d'un bachelor en relation avec un des objectifs de l'enseignement fondamental. Avec le recrutement des « *Quereinsteiger* », le système éducatif a bénéficié d'une nette augmentation de personnel enseignant détenant un bachelor.

Le programme de recrutement « *Quereinsteiger* » prendra fin en 2023.

À l'avenir, les efforts seront intensifiés afin d'augmenter le nombre de diplômés d'un bachelor en sciences de l'éducation. L'entrée par un diplôme en relation avec un des objectifs de l'enseignement fondamental subsistera, mais sera complétée par une année d'études à l'Université du Luxembourg en vue de l'obtention d'un bachelor en formation pédagogique.

Une convention signée avec l'Université du Luxembourg porte sur les éléments suivants :

- à l'avenir, l'Université du Luxembourg va augmenter le nombre des diplômés d'un bachelor en sciences de l'éducation à un minimum de 180 par an;
- l'Université va proposer un bachelor en formation pédagogique aux titulaires d'un bachelor en relation avec un des objectifs de l'enseignement fondamental qui souhaitent accéder à la profession d'enseignant

Trois nouveaux masters à l'Université du Luxembourg

En 2022-2023, le ministère et l'Université du Luxembourg travaillent sur trois programmes d'études de master de 60 crédits ECTS, à réaliser en cours d'emploi. Ces trois formations s'adressent à des titulaires d'un bachelor de 240 crédits ECTS en sciences de l'éducation. Elles portent sur la gestion et le développement des écoles ; l'éducation inclusive et l'accessibilité pédagogique ; le développement de l'enseignement. Elles seront proposées à partir de 2024-2025.

Des formations professionnelles créées ou adaptées pour répondre aux besoins du terrain

Grand succès pour le DAP Education

Avec le DAP Education, les futurs diplômés disposeront des compétences pédagogiques nécessaires pour travailler dans la plupart des secteurs offrant un encadrement d'enfants ou de jeunes, tels les crèches, les maisons relais et les foyers scolaires. À la rentrée 2022-2023, 500 élèves répartis dans 24 classes à travers 15 écoles débiteront cette formation.

DAP Auxiliaire de vie

En collaboration avec les acteurs du terrain, l'orientation du DAP Auxiliaire de vie sera reformée pour concentrer le curriculum davantage sur les personnes à besoins spécifiques. 90 élèves ont à l'heure actuelle montré de l'intérêt pour entamer cette formation.

Passerelle des Sciences sociales vers la formation de l'éducateur

En 2021-2022, dans le cadre d'un projet pilote, l'année terminale de la formation de l'éducateur fut également accessible aux personnes ayant obtenu le diplôme de fin d'études secondaires générales de la section Sciences sociales (GSO). Cette année terminale mène au diplôme d'État d'éducateur. Jusqu'à présent cette classe n'était accessible qu'aux élèves ayant réussi la classe de 1^{re} de la formation de l'éducateur (GED) ou de la formation de l'éducateur en alternance (GEA).

Durant cette année pilote, la formation passerelle fut offerte par le Lycée technique pour professions éducatives et sociales et par l'École nationale pour adultes. Les données actuellement disponibles montrent un taux de réussite au bac supérieur à 90%. Les résultats préliminaires de l'évaluation du projet témoignent d'un haut degré de satisfaction des élèves qui rapportent cependant une charge de travail assez élevée. Des résultats plus complets seront présentés dans un rapport début 2023.

L'ENAD et le LTPES à Belval

À partir de la rentrée scolaire 2022-2023, le Service de la formation des adultes offre à l'Université populaire (UNIPOP), sur le site de Belval, les classes de la 7^e, 6^e et 5^e de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général.

En 2023-2024, ce sera au tour du Lycée technique pour professions éducatives et sociales (LTPES) et de l'École nationale pour adultes (ENAD) d'ouvrir des antennes à Belval, afin d'offrir également au sud du pays la formation d'éducateur pour les élèves et pour les adultes.

Formation au leadership pédagogique à IFEN

Depuis juillet 2022, une division à part entière de l'Institut de formation de l'Éducation nationale se consacre à la formation du personnel dirigeant et coordonnant l'Éducation nationale, autrement dit au leadership pédagogique.

Le concept des formations résulte d'une recherche scientifique et des échanges avec les représentants des groupes cibles et s'ajuste en permanence aux retours des acteurs du terrain.

L'offre s'adresse aux membres des directions, aux présidents des comités d'école et aux coordinateurs de cycle. Elle porte principalement sur l'administration, la gestion et le développement du personnel, la gestion et le développement de l'organisation (relations publiques, développement de l'école, vision, culture scolaire, etc.), le self-management (rhétorique,

présentation, soft skills, gestion du temps, etc.). D'autres thèmes peuvent être abordés sur demande.

Soutien et accompagnement du personnel de l'Éducation nationale

L'IFEN vient également de créer en son sein une nouvelle division, dont la mission est de soutenir les enseignants et le personnel éducatif et psycho-social, sur les plans à la fois professionnel et psycho-social. L'équipe propose un accompagnement individuel, adapté aux besoins de chacun et à ses objectifs professionnels. La personne et son développement professionnel sont au cœur du travail de la division, laquelle recourt à différents formats d'intervention : moments d'échanges, formations, coaching, médiation, documentation et événements. Le public cible sera cet automne largement informé de l'existence de ce service qui lui est dédié.

VI. LIFELONG LEARNING : APPRENDRE ET SE DÉVELOPPER À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Apprendre tout au long de la vie n'est pas qu'une formule. Cet objectif se décline à la fois en projets ambitieux et en mesures moins visibles mais tout aussi importantes pour les individus qui souhaitent se développer personnellement comme professionnellement. Alors que notre société se voit confrontée à des crises à répétition et des transitions décisives, les adultes devront pouvoir s'épanouir tant sur le plan professionnel que personnel, ceci dans l'esprit de la durabilité et du développement des connaissances et des compétences tout au long de la vie.

UNIPOP

L'Université populaire a ouvert ses portes dans le bâtiment des Terres rouges à Belval en avril 2021. Elle regroupe les acteurs publics (Institut national des langues, Centre national de formation professionnelle continue, Service de la formation des adultes) et conventionnés (asbl, communes) œuvrant dans les domaines de la formation des adultes dans une action commune d'éducation populaire. Elle connaît déjà un grand succès avec plus de 5000 personnes inscrites depuis avril 2021 sur le seul site de Belval.

Le public est convié à participer aux nombreux ateliers de découverte lors des portes ouvertes de l'UNIPOP les 1^{er} et 2 octobre 2022.

École 42 au sein du Digital Learning Hub

Depuis son ouverture en juin 2022, le Digital Learning Hub (DLH) a organisé à Belval 38 formations pour 200 participants. Son catalogue 2022-2023 propose 130 formations.

Le DLH s'adresse à toute personne à partir de 18 ans, qui veut se former dans un des quatre grands domaines IT que sont le *coding*, la cybersécurité, le *blockchain* et le *design thinking*. Il réunit de nombreux partenaires, tous experts reconnus dans leur spécialité.

Parmi eux, l'école 42, une école venue de France, renommée mondialement, gratuite, au concept innovant : pas de cours, pas de profs, pas de classe ; une pédagogie par projet ; un apprentissage par les pairs ; une approche par le jeu (gamification) ; sans diplôme requis ; une formation flexible,

adaptée au rythme de chacun, de trois ans, ou plus, ou moins. L'accès à 42 passe par un test sous formes de jeux en ligne et un séjour dans la « piscine », un mois de préparation intensive se déroulant à Belval. La première piscine sera organisée début 2023. Voir <https://42luxembourg.lu/>.

La formation professionnelle continue en transition

Le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) a élargi et modernisé son offre de formations pour répondre aux défis de la transition numérique et écologique du monde du travail. Ainsi, le CNFPC Esch-sur-Alzette met l'accent sur de nouvelles formations autour de l'industrie 4.0 et de la numérisation, tandis que le CNFPC Ettelbruck continue à se spécialiser dans les formations en matière de compétences vertes et d'économie circulaire.

VII. PROMOTION DE LA LANGUE LUXEMBOURGEOISE

La promotion de la langue est au cœur de la politique du ministère depuis 2018 et de nombreux projets ont été lancés ces dernières années, qu'il s'agisse d'offres pour apprendre la langue, de la publication d'ouvrages ou de campagnes de sensibilisation. En 2022-2023, de nouvelles initiatives seront prises pour placer la langue luxembourgeoise au centre de la société.

Plan d'action pour la langue luxembourgeoise

Comme le prévoit la stratégie du gouvernement pour la promotion de la langue luxembourgeoise de 2017, les mesures dans ce domaine doivent bénéficier d'un cadre clair, avec un plan d'action sur 20 ans. Ce plan se basera sur les conclusions des forum citoyens de la *Sproocheronn 2022*, organisés du 7 au 16 juin 2022, sur l'apport du Comité interministériel, assisté du Commissaire à la langue luxembourgeoise, et sur les résultats de la mise en œuvre de la stratégie de 2017. Le plan est actuellement en préparation et la publication est prévue d'ici fin 2022.

Exposition « Lëtzebuenger Sprooch »

En 2023, une exposition itinérante sur le luxembourgeois et les langues au Luxembourg commencera à faire le tour du pays. Son but est d'aborder en détails la situation linguistique extraordinaire du Grand-Duché. Les grands thèmes de l'exposition sont l'histoire du luxembourgeois et son évolution au fil du temps ainsi que le rôle et l'importance de la langue nationale dans un contexte multilingue. L'exposition s'adresse à un public varié, jeune et moins jeune, luxembourgeois et non-luxembourgeois, invité à participer de manière interactive. Il est également prévu d'ouvrir dans les années à venir une exposition permanente sur le même sujet dans les locaux de l'ancienne Bibliothèque nationale.

Léier Lëtzebuergesch Online

L'Institut national des langues vient de lancer la plateforme LLO.LU, mise à disposition de tous, gratuitement, partout dans le monde pour apprendre le luxembourgeois sur son smart phone, sa tablette ou son ordinateur. Dans un premier temps, elle propose les niveaux de langues A1 et A2, puis chaque année s'ajoutera un niveau supplémentaire.

Une nouvelle édition du Reenert pour son 150^e anniversaire

Il y a 150 ans Michel Rodange publiait son *Reenert - de Fuuss am Frack an a Maansgréisst*, qui allait devenir le grand classique de la littérature luxembourgeoise. En octobre 2022, le ministère publie une nouvelle édition. Elle sera présentée lors du colloque « Reenert » organisé par le SCRIPT, le *Zenter fir d'Lëtzebuenger Sprooch* et le Commissaire à la langue luxembourgeoise le 18 novembre à l'Edupôle et lors des journées du livre *Walfer Bicherdeeg* les 19 et 20 novembre. Elle est enrichie de contributions sur le contexte historique, littéraire, langagier et sur la vie de Michel Rodange.

VIII. LA PARTICIPATION AU CŒUR DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Élections des représentants des parents d'élèves

La représentation nationale des parents d'élèves porte la voix des parents directement au ministre de l'Éducation nationale. Elle se compose de 12 membres : six représentent les parents d'élèves de l'enseignement secondaire, quatre les parents de l'enseignement fondamental et deux les parents d'élèves fréquentant un centre de compétences. Elle représente tous les parents d'élèves de l'enseignement public et privé.

Elle fut élue pour la première fois en 2020, et le sera de nouveau en février 2023.

Cette élection est précédée à l'automne 2022 par celles des représentants des parents au niveau local (écoles, lycées, centres de compétences). Les nouveaux élus éliront ensuite leurs représentants sectoriels, lesquels éliront les représentants nationaux.

Plus sur <https://elteren.lu/>

Élections des comités d'élèves et première Semaine de la démocratie et de la citoyenneté

Au cours de la première Semaine de la démocratie et de la citoyenneté, du 24 au 28 octobre 2022, 40 000 lycéens sont appelés à élire un comité d'élèves dans chaque établissement d'enseignement secondaire du pays.

Les comités d'élèves sont élus tous les deux ans. Ils sont amenés à formuler des propositions concernant la vie scolaire et le travail des élèves, informer leurs camarades sur leurs droits et devoirs, organiser des activités culturelles, sociales ou sportives au sein du lycée, etc.

Les comités d'élèves des différents lycées envoient chacun deux délégués à la Conférence nationale des élèves (CNEL). La CNEL représente les élèves auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Cette année, l'élection des comités d'élèves prendra une ampleur particulière dans le cadre de la première Semaine de la démocratie et de la citoyenneté. Tous les lycées organiseront les élections en même temps, du 24 au 28 octobre.

Vote obligatoire, candidatures représentatives des différents ordres d'enseignement, programmes et réunions électorales, suffrages nominatifs, font de cette élection un exercice concret de démocratie. Par lycée, entre trois et sept membres au minimum sont à élire, en fonction de l'effectif global d'élèves.

Un accompagnateur du comité d'élèves, membre du personnel du lycée, soutient les candidats pendant les élections, organise des formations pour les membres du comité et suit le travail du comité au cours de ses deux années de mandat.

Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur www.men.lu et sur Facebook